

HAÏTI

Les dirigeants politiques doivent rejeter la violence

Index AI : AMR 36/016/02

Embargo : 10 décembre 2002 (12h TU)

En ce 10 décembre 2002, Journée internationale des droits de l'homme, Amnesty International a appelé le gouvernement et tous les partis politiques d'Haïti à dénoncer publiquement le cercle vicieux de la violence politique et des atteintes aux droits humains dans lequel s'enfoncent actuellement le pays.

Les violents affrontements de ces trois dernières semaines impliquant des partisans de partis adverses et, dans certains cas, la police, auraient fait jusqu'à cinq morts et de nombreux blessés. L'incapacité de la classe politique haïtienne à faire avancer, conformément à plusieurs résolutions de l'Organisation des États américains (OEA), le processus devant mener à des élections attendues depuis longtemps, a suscité une vague de manifestations et de contre-manifestations. Les résolutions de l'OEA demandaient, outre la mise en place d'un Conseil électoral provisoire représentant les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire), l'adoption de mesures visant, entre autres, à désarmer la population, et notamment les partisans des différents partis politiques, et à renforcer la transparence.

« Tous les partis sont responsables des exactions commises par leurs partisans, a déclaré Amnesty International. Il est grand temps que les dirigeants politiques montrent qu'ils rejettent l'impunité dont jouissent traditionnellement les auteurs de tels actes, en prenant des mesures concrètes pour les traduire en justice.

« Tous ceux qui se soucient sincèrement des intérêts de la population haïtienne et de l'état de droit doivent réagir immédiatement, pour que la violence qui embrase le pays depuis trois semaines ne dégénère pas en une crise majeure des droits humains. La Police nationale d'Haïti (PNH) doit pour sa part se comporter en toutes circonstances avec impartialité et dans le respect des droits humains. Elle doit veiller à ce que le droit des manifestants à la liberté d'expression soit garanti. Lorsque des violations sont signalées, une enquête doit immédiatement être ouverte et les policiers impliqués doivent être traduits en justice. Nous prions instamment le gouvernement et les partisans de toutes les formations

politiques de rechercher des solutions fondées sur le plein respect des droits humains », a conclu l'organisation.

Contexte

Le 17 novembre a eu lieu à Cap-Haïtien la plus importante manifestation antigouvernementale jamais organisée en Haïti. Elle s'est déroulée dans le calme, mais d'autres manifestations qui ont suivi dans le reste du pays – à Port-au-Prince, à Gonaïves, à Saint-Marc, à Petit-Goâve – ont été marquées par des violences de la part de partisans du gouvernement, ainsi que, parfois, de celle d'opposants. La PNH a été accusée d'avoir réprimé les manifestations hostiles au gouvernement et de n'avoir rien fait face à des rassemblements violents de partisans du pouvoir en place.

Le 20 novembre, à Petit-Goâve, la Police nationale d'Haïti a ouvert le feu sur des étudiants qui protestaient à la suite d'une rumeur, selon laquelle les droits d'examen allaient être augmentés. Au moins sept manifestants auraient été blessés. La thèse des autorités, selon laquelle le cortège aurait été infiltré par des sympathisants armés d'un parti d'opposition, a été infirmée par des journalistes et divers autres observateurs.

Par ailleurs, un juge de paix aurait été abattu le 28 novembre, alors qu'il participait à un défilé de soutien au gouvernement, dans la région du plateau Central. Le 3 décembre, à Port-au-Prince, des partisans du gouvernement ont brutalement dispersé une manifestation de l'opposition. De nombreuses personnes auraient été blessées.

Le 6 décembre, toujours à Port-au-Prince, le siège d'un parti d'opposition a été incendié. Il s'agirait apparemment d'un acte criminel. Le même jour, des individus non identifiés auraient ouvert le feu sur le véhicule d'un sénateur de la *Fanmi Lavalas* ("*Famille Lavalas*"), le parti au pouvoir. Cet attentat n'aurait pas fait de victime.

Depuis les élections contestées de 2000, les tensions sont vives entre, d'une part, le gouvernement et les partisans de la *Fanmi Lavalas* et, d'autre part, les membres des partis d'opposition. Ces tensions sont exacerbées par la récente flambée de violence et l'irruption sur la scène politique de dirigeants militaires et paramilitaires ressurgis du passé totalitaire d'Haïti.

Pour plus d'informations contactez le Service de presse à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consultez le site www.amnesty.org

